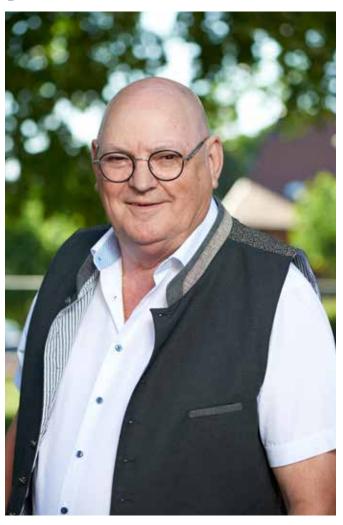


Jean-Claude Raemy, Syndic, tire sa révérence pour raisons de santé



Le Conseil et tout le personnel communal remercient chaleureusement Jean-Claude pour son immense implication dans les affaires communales et dans son rôle de syndic. Sa bonne humeur, son écoute des gens et son énergie à toujours trouver une solution aux problèmes vont laisser une trace indélébile.

Lire son portrait en page 2.

Que va-t-il se passer formellement?

Le Conseil communal travaillera à 6 jusqu'à l'élection complémentaire, qui aura lieu le dimanche 17 décembre prochain. D'ici-là, le poste de syndic est repris par l'actuel vice-syndic, M. Daniel Droux, et M. Silvio Keller prend la place de vice-syndic.

Toutes les inforcomplémentair les résultats d'sur l'application	élections
sur l'applies.	É l'App S
	9.33









Sommaire	page
Informations officielles	2
Informations des sociétés	12
Il était une fois à Mézières	20
Commande vin d'honneur	25
Conseils pratiques	26
Annonces	27

Et notre syndic abdique!

Le 2 octobre 2023, Jean-Claude Raemy informait ses collègues du Conseil communal qu'il renonçait à exercer la fonction de syndic, vaincu par une sournoise maladie : « le syndrome d'épuisement professionnel », plus connu sous le terme de *burn-out*. Autrement dit, « l'impensable », au début de cette année civile, s'est réalisé assez soudainement, puisque seules quelques personnes dans l'intimité du magistrat avaient constaté chez lui un regard hagard, une attention absente, une attitude défaillante, des rendez-vous manqués et surtout des flots de larmes d'autant plus surprenants en cette période de sécheresse!

Le *burn-out* est un fléau qui guette particulièrement ceux et celles qui sont très pris par leur travail. C'est bien le cas de Coco Raemy!

Elu conseiller communal le 27 janvier 1993, en remplacement de Pierre-André Tissot, Jean-Claude Raemy a participé, le 3 janvier 1994, à sa première séance, qui fut présidée par le nouveau syndic, Raymond Dumas. Réélu en 1996 pour une deuxième période, il fut vice-syndic à côté d'Yvan Chassot, lui-même syndic, et occupa le dicastère de l'enseignement, des affaires militaires et du service du feu.

Un premier pépin de santé pour cette personnalité attachante, sympathique et disponible, surgit à la fin de la législature, en 2001, et oblige l'édile à déposer, une première fois, les armes. En effet, Coco, au grand cœur, doit subir une opération du cœur, qui le condamne à « prendre du repos ».

Mais, on connaît l'homme hyper-actif et l'amoureux des cartes. Aussi, rebelote-t-il en 2016 en jouant la dame d'atout qu'il détenait dans son jeu et annonce-t-il son envie de se mettre à disposition de la Commune, alors qu'il présidait déjà la Paroisse (20 ans d'activité et ce n'est pas fini!) et la commission scolaire (15 ans de présidence). Elu syndic par ses pairs, il se représente en 2021 et s'occupe, en particulier, de l'administration communale et du réseau santé de la Glâne. Et Patatra! Tout bascule avec le décès de son frère aîné, François, son maître à penser, son mentor aussi bien à ses débuts dans sa carrière militaire que dans son parcours professionnel aux GFM, devenus TPF, et ses activités annexes, notamment le Noble Contingent des Grenadiers ou l'amicale du Carnaval romontois. Indissociables les frérots! Jean-Claude se retrouve le seul frère de la famille Raemy et, très affecté, se sent « rongé » par cette disparition survenue en avril 2023. Le burn-out s'installe peu à peu et use à petit feu celui que d'aucuns pensaient, à tort, « indestructible ».

Homme de dialogue, sensible, parfois à l'excès, Jean-Claude Raemy a le contact facile, adore serrer des mains et « batailler » de tout et de rien. Il sait détendre l'atmosphère et apprécie ses collègues, qui vont lui manquer, au même titre que tout le personnel de la Commune qu'il a toujours défendu avec enthousiasme. C'est donc bien évidemment avec un pincement de cœur, mais sans opération cette fois-ci, qu'il « lâche », avant l'heure, les rênes de « sa » Commune!

Bon rétablissement cher Coco et profite bien de ta famille et de ton jardin!

Monique Bourqui, elle aussi, s'en va!



Monique Bourqui, l'affable caissière communale de Mézières a rendu officiellement les clés de la caisse communale le 30 juin 2023.

« Officiellement », car l'éminence grise des comptes communaux n'a d'égal pour assurer la transmission de toutes les données à sa successeure. Dès lors, elle a garanti l'intérim jusqu'au ler août et seconde actuellement, un jour par semaine, « la nouvelle», Madame Nicole Rossier, à qui le Conseil souhaite une cordiale bienvenue.

Intronisée au poste de gardienne de la trésorerie mézièroise, le 1er janvier 1999, Monique Bourqui aura tenu les liens de la bourse, avec brio, pendant presque 5 lustres : un bail qu'il convient de saluer! Mais aussi avec beaucoup de bonheur et de joie pour « cette amoureuse des chiffres ». Facturation, suivi des débiteurs, versement des salaires au personnel, décompte de la TVA, bouclement des comptes

ou encore préparation des budgets, toutes ces tâches n'ont absolument aucun secret pour Monique.

Armée d'une maturité délivrée par le Collège du Sud, à Bulle, et d'une solide expérience de secrétaire à la Cremo, Monique Bourqui fut le premier choix du syndic Yvan Chassot et finit par « servir » trois autres syndics, preuve de sa longévité et de sa fidélité au service de la Commune. Réservée, presque timide, mais ô combien compétente, intègre et disponible, elle rallie tous les suffrages. Et si elle n'a jamais pris de vacances tout au long de son mandat, c'est, d'une part, parce qu'elle se sent bien dans ce coin de pays et, d'autre part, parce qu'elle était motivée par son job : « j'ai apprécié pouvoir concilier vie de famille (trois enfants) et vie professionnelle ».

Domiciliée dans le village depuis son mariage avec Michel en 1988, elle connaît « son » monde et tous les quartiers, ce qui est un atout pour un tel poste. D'ailleurs, autre trait de son caractère, elle n'a jamais hésité à rappeler les « mauvais » payeurs par téléphone ou mails avant de les mettre en poursuite. Et léger sourire en coin, elle affirme qu'autrefois, ça fonctionnait dans presque tous les cas. On ne peut pas en dire autant en 2023! Les temps ont changé et certains débiteurs s'en fichent, ce qui rend la liste des redevables, naguère vierge, aujourd'hui plus fournie.

Belle retraite, avec quelques escapades dans nos belles montagnes environnantes, et grand merci, chère Monique.

Heures de présence et statistiques







Période du 01.04.2023 au 30.09.2023

Nombre d'habitants au 30 septembre : 1149

Nombre de naissances : 6

Nombre de décès :

Nombre d'arrivées: 73

Nombre de départs : 44

Jour/heures	Secrétariat	Contrôle des Habitants	Caisse	Impôts
Lundi				F
8 h- 11 h 30	~	~	~	~
	×	×	X	×
14 h- 17 h	X	×	X	×
Mardi				
8 h- 11 h 30	×	×	X	×
14 h - 17 h	✓	✓	✓	✓
17 h- 19 h	✓	✓	×	×
Mercredi				
8 h -11 h 30	✓	✓	X	×
14 h- 17 h	×	×	×	×
Jeudi				
8 h - 11 h 30	✓	✓	✓	✓
14 h - 17 h	X	×	X	×
Vendredi				
8 h- 11 h 30	×	×	X	×
14 h - 17 h	×	×	X	×

Information relative à la qualité de l'eau 2023

Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public du 16 décembre 2016 :

«Quiconque distribue de l'eau potable par un système d'approvisionnement est tenu de fournir au moins une fois par an des informations exhaustives sur la qualité de cette eau»

Nous vous communiquons dès lors les informations suivantes :

3

Analyse	Berlens (GAGEC)	Mézières (Eau Sud)	Norme
Qualité microbiolo- gique et chimique de l'eau	Tous les échantillons répondaient aux exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques	Tous les échantillons répondaient aux exigences légales pour les paramètres chimiques et microbiologiques	
Dureté total de l'eau	27.1°F	19.6°F	
Teneur en nitrate	8 mg/l	0.05 mg/l	max 40 mg/l
Provenance de l'eau	Eau du source 100 %	Eau du source 40 % Eau souterraine 60 %	
Traitement de l'eau	Ultraviolet	Ultraviolet	

Les résultats complets d'analyses sont disponibles sur demande.

La commune demeure à votre entière disposition pour répondre à vos éventuelles questions (026 652 33 93 ou 079 602 0371)

Information relative à la déchèterie verte du Tremblex

Le conseil communal informe la population que l'arrondissement forestier et le service d'environnement ont demandé de fermer la déchèterie verte du Tremblex étant donné que cette zone réservée à la forêt ne peut plus être utilisée pour le dépôt de déchets. Ainsi le conseil est contraint de chercher une solution de rechange



Dès le mois de décembre, les déchets verts devront être acheminés au centre de tri de Romont (ZI la Maillarde), au même endroit que les objets encombrants.

Tarifs facturés par le centre de tri : Branches : 12,3 centimes / kilo TTC Gazon : 17,23 centimes / kilo TTC.



Pour le gazon, il vous est loisible de prendre contact avec un agriculteur de la commune pour discuter d'une prise en charge de cette herbe.

Le conseil communal étudie la possibilité d'installer des containers GastroVert à Berlens et à Mézières pour recevoir tous vos déchets de cuisine. Des informations plus détaillées vous parviendront vers la fin de l'année.

Compacteurs à poubelles

Les compacteurs à poubelles de Mézières et de Berlens arrivent en fin de vie (multiples pannes). Ils seront changés vers la mi-février 2024.

Les cartes Ecopress ne seront plus nécessaires pour le payement de la taxe au poids. Les nouveaux compacteurs sont désormais équipés de lecteurs de cartes de débit / crédit et par la suite de TWINT.

Dès leur installation, il vous sera possible de passer au secrétariat communal pour le remboursement du solde de la carte, ainsi que la caution.

Circulation

Pendant 6 mois, le radar pédagogique a enregistré 75'975 véhicules qui ont traversé le village en direction Romont, ce qui signifie une moyenne de 4'000 véhicules par jour. Les vitesses notées se situent entre 28 et 82 km/h, avec toutefois, une pointe à 159 km/h enregistrée à deux reprises et à deux dates différentes, dont une fois à 22 h 30 et l'autre à 02 h 30!

Nouvelles de nos écoles

Petit rappel:

Depuis la rentrée scolaire 2021-2022, Mézières, Romont et Billens/Hennens ne forment plus qu'un seul cercle. Une commission de gestion de l'école, représentée par des délégués de chacune des trois communes, a établi le budget de fonctionnement, qui prévoit que chaque commune paie un montant en fonction du nombre d'élèves qui fréquenteront l'école. Par ce fait, les enseignant-e-s seront privé-e-s d'une certaine liberté dans l'organisation de leurs activités culturelles. Ils/elles devront suivre des choix préétablis. Ainsi, par exemple, si le choix d'une animation porte sur la visite du Musée du papier peint, à Mézières, ou du Musée du vitrail, à Romont, tous les élèves devront participer à la visite « imposée ». En contrepartie, ce système permet à tous les enfants de même degré scolaire d'être traités sur un pied d'égalité.

Actuellement

Trois classes poursuivent leur scolarité dans l'école de Mézières, alors que l'école de Billens/Hennens a « fermé » ses portes.

La construction des nouveaux bâtiments scolaires sis sur le site En Bouley, à proximité du Bicubic, à Romont, a débuté et accueillera les écoliers des degrés 1 H à 6 H, probablement en 2025, selon l'estimation du planning défini par les autorités. Les élèves des 7 et 8 H seront scolarisés dans le bâtiment existant et situé en ville de Romont, à côté du château, selon le vœu des autorités du chef-lieu, qui tiennent à conserver « de la vie » dans l'« intra-muros ».

Le projet du nouveau centre scolaire est magnifique, fonctionnel et, bien entendu, chapeauté par le conseil communal de Romont, qui a validé, à la fin janvier 2022, la construction des deux bâtiments en bois, soit le premier pour abriter notamment 26 salles de classes enfantines et primaires, le second, deux salles de gymnastique. Jamais auparavant il n'y a eu, à Romont, un investissement aussi important pour ce type d'ouvrage. **Témoignages**

Comme le bois des forêts glânoises sera un des matériaux importants utilisés dans la construction des deux bâtiments, une classe du cercle scolaire, ainsi

qu'une délégation des autorités communales ont été invitées, le 25 novembre 2022, à la coupe du premier arbre. Des explications ont été fournies par les responsables de la Corporation forestière sur leur travail et sur les arbres de la forêt.





Aussi, les enfants ont-ils pu déterminer l'âge de l'arbre abattu, soit environ 135 ans.



Il en a été de même, le 1er juin 2023, à l'occasion de la pose de la première pierre. Des enfants, entourés de quelques responsables communaux, ont enterré dans l'espace réservé au futur couloir des classes 1 H et 2 H une capsule temporelle relatant l'événement et qui restera un témoignage destiné aux générations futures.









Le responsable du dicastère des écoles Paul Majcherczyk

Mézières: 1er août 2023

Sans fanfare, ni pétard, mais tambour battant, la jeunesse de Mézières a pris la baguette pour commémorer la Fête Nationale 2023 et fêter les héros du Grütli. Le mérite de cette jeunesse, toujours présente et efficace, est à saluer au moment où le climat desséchant, les guerres incessantes et l'économie défaillante rendent le peuple morose.

Félicitons-la pour cette initiative tellement importante au moment où nos sociétés modernes, plus cosmopolites, plus métissées, basées sur le profit et sur l'individualisme, sont en panne de tradition.



Et tirons-lui un grand coup de chapeau pour avoir su convaincre plus d'une centaine de personnes à se déplacer au terrain de football de la Parqueterie et avoir su séduire le candidat à la Préfecture de notre district, Valentin Bard, pour l'allocution rituelle.

Une cantine appropriée, de quoi satisfaire les estomacs et les gosiers des participant-e-s, un discours « officiel » d'un haut représentant du district et un feu d'artifice somptueux et admiré loin à la ronde ont apporté un précieux moment de partage et d'amitié à ceux et celles qui ont fait le déplacement!





Merci de tout cœur à vous, belle jeunesse de Mézières, pour avoir brillamment perpétué le Pacte de 1291!

Germain Dumas a fêté ses 90 ans !

Le 5 septembre 2023, une délégation du Conseil communal et du Conseil paroissial s'est rendue sur les hauts de Mézières pour une visite de courtoisie au sympathique et solide nonagénaire Germain Dumas.



Une santé de fer, par « chance » dit-il modestement. Sans doute du vrai, mais aussi et surtout une robustesse due à une vie faite de dur labeur et loin de tout excès ou abus. En cela, il donne raison à la chanson d'Henri Salvador : « le travail, c'est la santé » ! Ses seules « vacances » ont été les 4 mois d'estivage passés dans les chalets de La Chia et des Vanils, en-dessus de Grandvillard. Ainsi, tous les étés et durant 33 ans, Germain Dumas a quitté sa ferme de l'Essinge, à Mézières, pour s'occuper du bétail qui pâturait un peu en-dessous de la cabane Bounavaux, bien connue des Dzodzets. Que du bonheur pour cet amoureux de la nature ! Une joie partagée, parfois, avec sa famille, ses amis du lieu et ceux qui lui rendaient visite.

Ad multos annos, Germain!

Sortie des aîné-e-s du 15 septembre 2023

08.30 heures sonnantes à l'église de Mézières, le bus à deux-étages se dirige vers Berlens et embarque le solde des 72 participant-e-s inscrit-e-s à la sortie des aîné-e-s pour se rendre, via l'autoroute A 12, au Manoir de Ban, à Corsier-sur-Vevey.

Et c'est aux environs de 10.00 heures que les visiteurs et visiteuses entrent dans l'univers spectaculaire du cinéma muet et de son inimitable Charlot.

D'abord, un film relate le parcours aussi émouvant que captivant de cette légende du cinéma. Puis, c'est, au travers du mobilier et d'autres objets personnels conservés dans les diverses chambres, la découverte de la vie de cet artiste, qui a vécu en ces lieux de 1953 au 25 décembre 1977, date de sa mort, à 88 ans. Quelle magnifique impression de pouvoir traverser les époques et les décors mythiques qui ont fait l'œuvre du cinéaste! Quelle émotion de pouvoir « toucher des yeux » les personnages de cire (tellement humains) conçus et créés par Grévin et qui ont croisé la route de Chaplin. On y voit notamment des hommes politiques : Gandhi et Churchill ou des artistes : Buster Keaton, Sophia Loren, Michael Jackson.

Le repas de midi, excellent, fut servi au restaurant du Musée, dans une ambiance particulièrement festive. Et quoi de mieux pour la digestion qu'une promenade dans le parc d'agrément de 6,1 hectares couvert de pelouse naturelle et parsemé de bouquets d'arbres séculaires, dont une multitude de hêtres, érables, ormeaux, épicéas, séquoias, cèdres, etc... Et la vue sur le lac Léman est à vous couper le souffle.

Enfin, 16.00 heures! C'est le moment de la rentrée. Dans le car, les yeux sont remplis d'étoiles et les cœurs envahis de remerciements envers les organisateurs, qui ont fait le bon choix en permettant la visite de ce merveilleux musée créé en avril 2001, ouvert au public en avril 2016 et tellement près de chez nous!



Reflets de la saison de tir 2023

Nos membres ont repris la route de la montagne de Lussy en avril pour participer avec assiduité à nos entraînements hebdomadaires.

Le ler grand rendez-vous de la saison fût le tir en campagne qui cette année était organisé par la société de Tir de Middes début juin. Les tireurs de Mézières réalisent de belles performances à l'image de Jean-Claude Dumas qui termine 2ème au classement combiné 300m (67 pts) et 25m (170 pts). Nous comptabilisons 23 personnes tirant sous notre bannière.

Un grand bravo à la société de tir de Middes pour l'organisation de cette manifestation phare de la saison et rendez-vous en 2024 à la Montagne de Lussy pour le prochain tir en campagne organisé par Romont.

Le week-end suivant, 17 tireurs prenaient la route du Valais le samedi matin pour se rendre au tir cantonal valaisan. Après le contrôle de l'arme à St-Maurice nous nous rendons au stand de Châble-Croix : immense stand avec 20 cibles à 300m et regroupant également les 3 distances. Nous prenons possession de nos cibles et enchaînons les passes ; la concentration est au rendez-vous et chacun espère que ses aspirations se concrétisent par une mention ou distinction. La fortune est diverse suivants les tireurs mais le sourire reste présent sur tous les visages. Une fois le tir terminé, notre délégation se rend à Martigny pour prendre possession de nos chambres d'hôtel. Nous partageons ensuite un très bon repas au restaurant Les 3 Couronnes . Merci encore à Pascal Ruschetta pour le bon tuyau obtenu grâce à ses relations. Certains prolongent la soirée dans un établissement bien connu de Martigny avec un puissant relent de raclette.

obtenus. Nos chauffeurs

Dimanche matin, nous visitons les gorges du Trient au départ de Vernayaz, jolie petite balade en dessous de la route qui serpente en direction de Trient village. Nous reprenons la route en direction de la centrale à St-Maurice pour aller chercher les prix

obtenus. Nos chauffeurs, Daniel Margel et Olivier Pittet nous ramènent à bon port en milieu d'après-midi, merci à eux pour leur disponibilité.

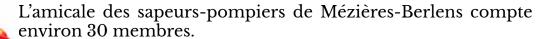
Nous vous rappelons encore notre prochaine balade en raquettes qui aura lieu le samedi 24 février 2024. Nous espérons vous y rencontrer nombreux et nous nous réjouissons d'ores et déjà de pouvoir offrir aux citoyens de Mézières-Berlens et d'ailleurs une sympathique soirée de convivialité.

Nous sommes toujours à la recherche d'effectif pour assurer la relève. Dès lors, en cas d'intérêt, je suis à votre disposition pour tout complément d'informations au 079 580 87 56 ou par mail à l'adresse <u>beatrice.margueron@bluewin.ch</u>.

Le comité et les tireurs de la Société de Mézières vous souhaitent un bel automne et de belles fêtes de fin d'année.

Béatrice Margueron, présidente

L'amicale des sapeurs-pompiers



Notre société fonctionne sans comité depuis le printemps 2022 mais avec un petit « groupe de travail de 4 personnes». En effet,

celle-ci a souffert du regroupement des corps villageois qui a eu pour effet le manque d'arrivée de nouveaux membres.

A ceci s'ajoute la perte de notre « quartier général » dans le bâtiment communal qui permettait de se retrouver dans un endroit sympathique après les divers exercices ou sorties de l'amicale des sapeurs-pompiers.

Nos activités se résument actuellement à un souper/chasse à date fixe (2ème week-end du mois d'octobre) ainsi qu'à une sortie financée par les membres participants à celle-ci, du fait de l'abolition de la cotisation annuelle afin de limiter la tâche administrative du groupe de travail.

Nous accueillons bien sûr volontiers de nouveaux membres, même s'ils sont incorporés au CR de Romont et non pas dans notre commune. Toutes les informations utiles se trouvent sur le site de la commune mezieres-fr.ch.

Au plaisir de vous croiser dans l'une ou l'autre manifestation du village. Meilleures salutations. Vincent Mauron, pour l'amicale des sapeurs-pompiers .

Vincent Mauron, pour l'amicale des sapeurs-pompiers

Le groupement des dames de Berlens

le samedi 7 octobre 2023, sous un soleil radieux et dans une ambiance chaleureuse, soupe - saucisses - marrons et douceurs, ont ravi les papilles de nos hôtes, juste après l'inauguration de la nouvelle place de jeux.

Le Groupement des Dames de Berlens et environs tient à remercier tous les participants (es), les bénévoles ainsi que la commune pour le soutien à notre fête villageoise.













Le musée du papier peint à Mézières

Les prochains mois au musée

1 - Marc Aymon et Aliose au musée - du 5 au 12 novembre 2023

A rendre jaloux de plus grands musées, le Musée du papier peint accueille, durant une semaine, Marc Aymon et Aliose pour une résidence d'artistes. Durant ces journées, ils composeront des chansons sur le Château, son histoire, ses murs, ses anecdotes, son futur. Vous pourrez les rencontrer le 11 novembre à 15h (durant les heures d'ouverture du musée) ainsi qu'à 18h et 21h (dans le cadre de la Nuit des Musées), où ils présenteront une restitution poétique de leur résidence.





2 - Nuit des musées - le 11 novembre 2023



Comme chacun le sait, les Nuits des Musées sont très appréciées pour découvrir ces lieux dans l'ambiance particulière de la tombée de la nuit. Cette année, le thème En Costume de la Nuit des Musées en Gruyère, Glâne et Pays d'Enhaut se veut festif.

Le Musée du papier peint, en plus des restitutions poétiques citées plus haut, expose dans ses salons des échantillons de papiers peints, certains créés par de grands couturiers tels Pierre Cardin, Hermès ou Dolce & Gabbana, ou encore par Jean Tinguely ou Niki de Saint Phalle.

Une petite restauration est proposée sous la forme de pommes de terre en costume des champs avec du fromage.

L'achat du bracelet de la Nuit des musées vous donne accès, pour la soirée, à tous les musées participants, aux transports publics TPF et à l'entrée de la Silent Party à Ebullition, à Bulle. Festif, on a dit!

3 - Prochaine exposition temporaire

MOTIFS, BOUCLES ETTEXTURES: PAPIER PEINT ET MUSIQUES ELECTRONIQUES

Dès le début décembre, la nouvelle exposition concoctée avec le SMEM – le Musée suisse des instruments de musique électronique - démontrera qu'il existe un lien entre le papier peint et la musique électronique. En effet, ils présentent tous les deux des répétitions de motifs. C'est donc sur ce thème assez original que vous pourrez déambuler dans les salons du château, essayer de composer vous-mêmes de la musique avec des instruments électroniques. Des animations musicales surprenantes seront proposées. N'hésitez pas à consulter notre site Internet ou les réseaux sociaux. En devenant Ami.e du Château, vous recevez personnellement les informations.



4 - Pensez à notre boutique pour vos cadeaux

Bijoux, carnets, Meurtres et Mystères à domicile (filmé au Château de Mézières), crayons à planter et autres objets originaux-vous sont proposés dans notre boutique. Passez-y pour vous faire plaisir ou offrir.



Les amis du château de Mézières

Les Amis du Château de Mézières rassemble un groupe d'amateurs partageant un intérêt pour les arts décoratifs et la promotion de la culture contemporaine et permet ainsi de soutenir les projets d'avenir du Musée du papier peint.





Les avantages

- Entrée gratuite au Musée
- Assemblée générale avec apéro et petite animation
- Recevez des infos et invitations aux différentes activités, vernissages

Rejoignez-nous!

Pour rejoindre les Amis du Château de Mézières, envoyez vos coordonnées à info@museepapierpeint.ch Cotisation annuelle : CHF 20.- individuel / CHF 30.- couple CHF 100.- et plus pour entreprises

Soutenez-nous

IBAN CH31 0076 8300 1434 4260 2

Faites un don avec TWINT!



Scannez le code QR avec l'app TWINT



Confirmez le montant et le don









L'association du marronnier





Venez célébrer la magie de Noël à Mézières !

Tout le village de Mézières/Berlens et alentours est convié à une soirée inoubliable au cœur de Mézières dans la cadre des fenêtres de l'Avent!

La cour du château historique de Mézières (Musée Suisse du Papier peint) sera le lieu de cette soirée mémorable. Profitez de son charme unique et de son atmosphère festive.

De 18h30 jusqu'à 22h, spectacles lumineux et sonores ouverture et animation dès 16h30

Un coin restauration tempéré et un bar seront installés pour vous permettre de passer un agréable moment.

Vin chaud, thé et petits gâteaux offerts

Concours du pull de Noël le plus original

Sortez votre pull de Noël le plus original et participez à notre concours. Soyez prêts à briller!

Venez nombreux et partageons la magie de l'Avent ! Pour plus d'informations, suivez-nous sur les réseaux sociaux. Envie de donner un coup de main durant la soirée, vous pouvez vous annoncer par sms au 076 822 23 55.

Organisation: L'association du Marronnier







Nouveau à Mézières/Berlens : Présentation de l'Association du Marronnier

Une équipe de villageois se rassemble sous la bannière de l'Association du Marronnier. Cette association à but non lucratif est fondée sur les principes du partage, de l'unité et de la générosité, elle est dévouée à la réalisation de deux objectifs clés :

☐ Animer la commune et rassembler la population

Nous organisons des événements, des festivités et des activités pour tous les âges, visant à renforcer les liens entre les habitants et à promouvoir le vivre-ensemble, l'échange.

☐ Soutenir financièrement les sociétés et associations locales

L'association s'engage dans la mesure de ses capacités à apporter un soutien financier, contribuant ainsi à la vitalité de notre tissu associatif. Les recettes générées par nos activités sont réinvesties dans notre communauté villageoise.

Les membres: Alain Jacquat, Aline Savio, Tony Giannini, Florence Dumas Giannini, Hugues Perroud, Oriane Perroud, Dédé Baudois, Marie-Claude Maillat Jobin, Nico Labeaut, Sylviane Laederach, Raphaël Laederach, Cédric Margueron

La jeunesse de Mézières

La Jeunesse de Mézières compte quarante membres actifs. Elle accueille chaque année des nouveaux jeunes pour partager, organiser et contribuer aux différents événements tels que la Saint-Nicolas, le ler mai, les Girons et autres fêtes. La jeunesse organisera au printemps prochain, sa traditionnelle Sioux City. Si vous êtes motivés, nous vous accueillons toute l'année, vous pouvez nous écrire à l'adresse suivante : jeunessemezieresfr@gmail.com





La jeunesse recherche activement un endroit pour construire son char pour les girons de jeunesse. Si vous avez une proposition, nous sommes disponibles au numéro suivant : 079 770 71 13

Florian Python 079 770 71 1

La jeunesse de Berlens

Nous avons cette année participé aux girons de la Glâne à Vuisternens-devant-Romont. Ces girons ont été une belle réussite : une super météo, beaucoup de rires, de beaux souvenirs et beaucoup de fierté. En effet, cette année nous avons remporté le troisième prix des costumes durant le cortège. Prix bien mérité après les heures de couture, découpage, collage et surtout la chaleur ressentie sous nos costumes qui tenaient extrêmement chaud !!! Au plaisir de participer aux prochains girons à Villaraboud !!!







Quatrième épisode : 1901 - 1945

Ce quatrième chapitre tiré des archives de la Commune de Mézières vise les années 1901 à 1945. Afin d'éviter des redites sur les activités sempiternelles du conseil communal, telles que :

- le renouvellement et la nomination de ses « employés », entre autres instituteur, institutrice, huissier, forestier, piqueur, taupier, fossoyeur, précepteur, secrétaire, agent local des caisses de compensation, membres des diverses commissions : scolaire, de feu, de bienfaisance, etc...;
- l'octroi des subventions pour l'achat de terrains et d'immeubles ;
- les préavis et la fourniture des certificats pour le renouvellement de diverses concessions ;
- l'organisation de la vente en mise publique et de l'utilisation du bois abattu, l'achat de forêts et de terres, ainsi que l'entretien de celles-ci ;
- l'aide, de toute nature (argent, nourriture, vêtements) apportée aux familles sans ressources et, évidemment celles qui ont « plein de mioches » ;
- les demandes de mise sous curatelle ou de levée d'interdiction ;
- l'examen des comptes des fonds communaux ;
- etc....,

l'auteur tente de relater, à sa sauce, quelques faits marquants qui ont estampillé la première moitié du $20^{\rm ème}$ siècle. Vu la longueur de ce texte, il a été décidé de reporter dans le prochain Grappillon les épisodes des deux guerres mondiales qui ont eu des répercussions dans la Commune de Mézières.

Mèzières, une commune ouverte aux nouveautés et accueillante

1. A la fin du 19ème siècle, des « ouvertures » ont été faites au conseil communal par les autorités des communes de Berlens, Grangettes et Le Châtelard en vue de l'établissement d'une ligne téléphonique reliée au bureau de Romont. Sensible à ce clin d'œil avoisinant, le conseil communal a rapidement sollicité l'avis de l'assemblée communale, laquelle s'est prononcée à l'unanimité (40 participants), le 12 mars 1899, pour la réalisation de cette innovation bienvenue (1902). Pour la petite histoire, le premier téléphone a été conçu, en 1876, par l'Italien Antonio Meucci, l'Américain Elisha Gray et l'Ecossais Alexander Graham Bell, qui ont associé leur intelligence et leurs compétences pour inventer le « vibraphone » composé de bois et de fil trempé dans de l'acide favorisant ainsi la transmission des ondes sonores.

Si les citoyens mézièrois se sont montrés dynamiques, actifs et audacieux au début du siècle en validant prestement cette nouveauté, ils se sont dévoilés beaucoup plus prudents, voire rétrogrades ou encore pingres, en rejetant, le 22 janvier 1939, la proposition de la Direction des Postes et Téléphones, qui présentait une nouvelle machine moderne permettant aux usagers de connaître immédiatement le prix de la taxe téléphonique.

- 2. Un peu dans le même registre, le conseil communal s'adressait, le 23 février 1902, à la Direction des postes, à Lausanne, pour obtenir que le facteur du lieu puisse faire une seconde distribution, l'après-midi, après le courrier de trois heures et demie, motifs pris que le trafic augmentait, la rapidité des communications était de prime utilité et l'inconvénient de venir au bureau de poste, le soir, retirer la correspondance qui arrivait en cours de journée était trop contraignante pour les citoyens. Au surplus, cette proposition communale arrivait au moment où le dépositaire de Mézières était déchargé (ler avril 1902) de la « desservance » de Grangettes et d'Estévenens et, partant, avait meilleur temps. Malgré une pétition emmenée par Léon Demierre, grand-père de Jacques, le 5ême de la famille Demierre à occuper, à la suite, le poste de buraliste postal, à Mézières, et trois requêtes successives (la dernière le 8 février 1905), la Direction des Postes refusa cette revendication. Cette même autorité, décidément têtue et inflexible, rejeta, en décembre 1936, la suggestion de supprimer l'ouverture du bureau postal le dimanche matin qui resta donc ouvert de 11 heures à midi.
- 3. Lors de l'Assemblée communale du 18 mai 1902, 40 citoyens sont présents pour voter l'installation de l'éclairage électrique public présentée par la Société des Usines électriques de Montbovon, dont la ligne primaire passe sur le territoire de la commune. Pour débuter les travaux, dite Société veut pouvoir compter sur un certain nombre d'abonnés (600 bougies). Le conseil soumet à l'assemblée le plan suivant :
 - à charge de la Société de Montbovon : 4 lampes publiques de 25 bougies du hangar des pompes à la route cantonale,
 - à charge de la commune : 6 lampes pour l'éclairage de la salle d'école des garçons, des corridors et du bureau du conseil, 5 lampes dans le logement de l'instituteur et de l'institutrice et 1 lampe au four communal.

Une lampe coûte environ 20 frs, autrement dit une dépense pour la commune de 240 frs. Le tarif de l'abonnement est fixé à 1,30 frs par bougie-année pour les lampes publiques et à 70 cts par bougie-année pour les lampes intérieures. La convention est signée pour une durée minimum de 10 ans et les abonnés à la lumière s'engagent à accorder le passage mutuel et gratuit sur leur propriété pour l'établissement des lignes de distribution de la force électrique. 21 citoyens ont voté oui, 16 non et 3 bulletins ont été déclarés nuls ;

En assemblée du 4 janvier 1903, le syndic expose que la Société de Montbovon a, au cours des travaux, installé, de leur plein gré, 3 lampes publiques de 10 bougies supplémentaires, tout en fournissant gratuitement le courant jusqu'à la fin de l'année. Etant donné que ces loupiotes « rendent service et complètent d'une manière heureuse l'ensemble de l'éclairage du village », qu'elles permettent « aux parties excentriques du village » de posséder la lumière électrique et que les frais d'installation des lignes du Vulzy et des Planches ont été plus coûteux en raison des oppositions faites par les propriétaires du château, MM. Bizot et Lalouette de Lyon, le conseil communal donne un préavis en faveur du maintien de ces lampes, estimant que la commune était capable de faire ce sacrifice, Et c'est avec un résultat de 23 oui contre 13 non et un bulletin blanc que les Mézièrois sont devenus des « citoyens éclairés » !

Et le progrès continua puisque le 20 octobre 1912, le conseil opta pour un éclairage public plus performant, en acquérant de nouvelles lampes électriques à filament métalliques qui doublaient le pouvoir illuminant des

lampes ordinaires et... pour le même prix!

4. Mézières a toujours été une commune reconnaissante et présente pour ses citoyens dignes d'éloges et ses sociétés. D'ailleurs, une bonne entente a toujours régné entre commune et paroisse. En voici quelques exemples. Le 11 juillet 1909, elle décide d'offrir 100 bouteilles de vin à l'occasion de la 1ère messe de l'Abbé Clément Golliard et charge le secrétaire de présenter les félicitations du conseil. En sus, elle vote un subside de 100 frs en faveur de la paroisse « pour subvenir aux obligations qui lui incombent au sujet de cette fête ». Et finalement, elle accorde au comité d'organisation « un montant de 14 frs pour solder les dépenses ».

Le 4 février 1912, le conseil communal décide de verser à la Société de chant un subside de 100 frs pour l'acquisition d'un drapeau et une année plus tard elle préavise favorablement une vente de vin à l'occasion de la bénédiction de son drapeau.

Le 6 juillet 1913, le conseil accepte l'invitation de la paroisse « à prendre part, en corps, à la fête des noces d'or de M. l'Abbé L'Homme, de Mézières, Rd Chapelain de Villaz-St-Pierre, et d'offrir 30 bouteilles comme vin d'honneur ».

Le 25 mai 1922, le conseil ratifie la décision prise d'offrir les vins d'honneur à l'occasion de la lère messe du R.P. Théophile Dumas, à Romont (le R.P. Dumas, capucin, a été missionnaire aux Iles Seychelles et a fait l'objet d'un reportage dans le Grappillon du printemps 2023, sous la rubrique « au coin du feu ».

Le 8 juin 1924, le conseil délègue le syndic pour représenter la commune à la lère messe de Mr l'Abbé Demierre, qui aura lieu à Bulle le 13 juillet 1924, et décide d'offrir, d'entente avec la paroisse, les vins d'honneur.

Le 20 juillet 1930, M. l'Abbé Pittet a célébré sa lère messe à Mézières. Cadeau et vins d'honneur ont été offerts à cette occasion. M. l'Abbé Romain Pittet était le fils de Pierre, instituteur et secrétaire de la commune. Il est devenu le Directeur du Grand Séminaire de Fribourg, avant d'être élevé au rang de Monseigneur.

Le 29 octobre 1933, le conseil, en présence de MM. les Préfet et Inspecteur scolaire, offre à Melle Golliard institutrice, devenue Mme Rime, pour les longs et loyaux services rendus à l'école et à la commune un cadeau consistant en un fauteuil choisi par l'intéressée.

Le 14 juillet 1940, le conseil décide « d'offrir en commun avec la paroisse » un cadeau et les vins d'honneur à l'occasion de la 1ère messe du Rd Père Ernest Perroud.

Le 6 mai 1942, « en fin de séance, le conseil se fit un devoir de témoigner sa vive reconnaissance envers Mr Charles Python, syndic pendant 20 ans (1922 à 1942) et Mr Calixte Dénervaud, boursier durant 19 ans. Un compliment fut présenté par la petite Thérèse Demierre et à chacun des jubilaires fut offert, sur écusson portant les armoiries de Mézières, 5 écus de 5 frs formant la grappe ; le tout préparé par Melle Colette Francey, institutrice ».

Le 18 juillet 1943, le conseil décide de contribuer par 100 frs à l'achat du cadeau offert au très regretté curé, M. l'Abbé Théophile Perroud, à l'occasion de son départ.

Le 18 août 1943, le conseil est invité par le conseil paroissial à assister à la réception offerte à l'occasion de l'installation du nouveau curé, Mr l'Abbé Paul Gremaud et fait un don de 60 frs.

On peut relever qu'il y avait à cette époque et dans la région foison de prêtes et abondance de vin.....d'honneur et sans doutede messe!

Mézières et ses situations originales, parfois cocasses, mais aussi dramatiques

- 1. Le 27 mars 1910, le conseil prend note d'une lettre du Dr. Schranz, à Nyon, dans laquelle ce dernier déclare urgente l'opération pour hernie à subir par un citoyen de Mézières. Il offre en même temps de le faire placer à l'infirmerie de Nyon, au prix de 2 frs de pension par jour. Des renseignements pris, il résulte que cette opération peut être pratiquée à l'hospice de Billens, avec une indemnité pour la salle d'opération fixée à 20 frs et un prix de pension de 90 cts par jour.
- 2. Le 19 octobre 1913, une lettre de la Préfecture invite le conseil à donner suite à l'engagement de procurer une jambe artificielle pour un unijambiste de Mézières. Le ler novembre, le conseil prend acte que cette jambe artificielle a été fournie par Margot, à Lausanne, pour le prix de 95 frs.
- 3. A en déduire des nombreuses séances consacrées, entre mai 1919 et juin 1956, à la célèbre Louise, connue sous le sobriquet de « La Djidje », force est de constater que les divers membres du conseil communal qui se sont succédés ont eu bien du fil à retordre avec les élucubrations et la vie décousue de « ce phénomène ». En résumé, La Djidje, née en 1884, vagabondait, dormait souvent dans les écuries et eût plusieurs enfants illégitimes qui tombaient à la charge de la Commune. Ainsi :
 - le 24 juin 1923, les premières démarches faites aux instituts de Corbières et Sonnenwyl pour le placement de cette dépravée n'ont pas « donné le résultat désirable », malgré une insistance soutenue et du fait qu'il s'agissait d'« un article à soustraire de la circulation » ;

le 2 mars 1924, « La Djidje ayant été pour ses couches en pension chez Mme Maillard, sage-femme, à Romont », le conseil invite celleci à renvoyer sa pensionnaire à son domicile de suite, promettant que le bois nécessaire et un litre de lait par jour lui seraient offerts;

- de nouvelles démarches sont faites pour placer La Djidje au plus vite à la Maison de Refuge de Corbières. Elle y entre le 5 avril 1924 et le prix de la pension est fixé à 30 frs par mois, plus le trousseau. Mais sa paresse et son exécrable caractère échauffe rapidement la Sœur Supérieure, qui exige de doubler le prix de la pension, soit 2 frs par jour au lieu d'un seul franc. La commune fait volontiers ce sacrifice afin de « retirer La Djidje de la circulation ». Cependant rien n'y fait, puisqu'une nouvelle dénonciation émane en septembre 1924 de la Supérieure. Celle-ci fait dans la dérision en envoyant une « jolie note de frais supplémentaires contre La Djidje, dont le caractère s'adoucit au point qu'elle envoie les meubles par la fenêtre et met ses habits en lambeaux ». Se pose désormais pour le conseil la question de lui infliger quelques jours d'arrêt dans la prison de Bulle ou encore de la transférer à Bellechasse ;
- le 14 décembre 1924, La Djidje s'évade du Refuge de Corbières et plainte est déposée à la Préfecture de Bulle. Vite repérée par la gen-

darmerie, elle est condamnée à 10 jours d'emprisonnement. De retour au Refuge de Corbières, elle « jette le trouble dans la maison » et la Direction avise, le 23 août 1925, le conseil qu'il n'est plus possible de la garder ;

- en septembre 1925, La Djidje est conduite « en automobile » au péni-

tencier de Bellechasse pour le prix de 50 cts par jour ;

le 22 avril 1928, elle demande au conseil de lui « donner le bienfait de la liberté », mais sans succès et la décision est « renvoyée à des temps meilleurs »! Elle sera tout de même libérée, puisqu'elle sera rejugée, le 10 novembre 1940, par la Préfecture de la Glâne pour vagabondage et insulte et à nouveau internée pendant une année à la Maison du

travail, à Bellechasse;

- Sa libération intervient vers la fin octobre 1941. Une place a été réservée par le secrétaire chez Mme Augusta Savoy, à Attalens. Mais elle récidive aussitôt, vagabonde et refuse d'entrer dans la pension d'Attalens. Placée successivement à Sorens, à nouveau à Attalens et enfin aux Etablissements de Marsens, elle sollicite, le 17 juin 1956, la pose d'une prothèse, dont le devis s'élève à 310 frs. En raison de l'âge de la prénommée (septuagénaire), le conseil communal refuse cette opération.

Une sacrée histoire et des cheveux gris pour tous les conseillers!

- 4. Le 10 décembre 1938, Le conseil prie un ouvrier maréchal exerçant à Mézières et sans doute « un peu nerveux » de verser, dans les 10 jours, le montant de 8 frs à Melle l'institutrice, en réparation de la chaise qu'il a cassée à la salle de classe des filles.
- 5. Le 11 juin 1935, le conseil, en exécution des décisions de l'assemblée communale ratifiées par le Conseil d'Etat, a passé marché avec la Maison Antifeu, à Lausanne, pour l'acquisition d'une pompe à moteur Schenk, mod. 12, au prix de 6.000 frs sur lequel il a été fait une réduction spéciale de liquidation de 1.600 frs, en plus d'accessoires, soit « un chariot à tuyaux et 300 m. de courses ». Au surplus, la commission cantonale a promis un subside de 25%. Heureux de cette aubaine, le conseil offre, lors de l'expertise de l'après-midi du 15 juin, un verre de vin aux 12 pompiers et aux deux sous-officiers. Le soir, c'est au restaurant de la parqueterie, que les délégués officiels, le chef de pompe et les membres du conseil communal se retrouveront pour un souper.
- 6. En deux séances (22 janvier et 26 février 1939), le conseil décide de liquider la camionnette de la pompe à incendie, achetée, en 1935, au Garage Spicher, à Fribourg, au prix de 450.-, tout en décrétant que la nouvelle pompe sera dorénavant tractée par deux chevaux. A cet effet, on fait fabriquer une bride avec deux roues à pneus. Comme le maréchal de Vuisternens-devant-Romont est en mesure de livrer la bride pour l'attelage de deux chevaux, au prix de 150 frs., il est convenu de vendre l'auto de la pompe à incendie à ce dernier pour le même prix de 150 frs, « ce qui fera change pour change ».
- 7. Le 8 février 1938, c'est le drame à Mézières : la petite Julienne a pris feu, alors qu'elle se réchauffait près du fourneau sis dans la salle de classe des filles. Il est ressorti de la séance du conseil du 29 mars 1938 que le 8 février, au matin, l'enfant Julienne s'est réfugiée dans la salle de classe des filles pour se réchauffer près du fourneau allumé. Celui-ci étant en mauvais état, la petite a pris feu et a succombé à ses brûlures. La commune a été jugée responsable de cet accident, qui a évidemment bouleversé et chagriné profondément tout le village.

e Grappillon novembre 2023 · n°119

Il était une fois à Mézières....!

8. Le 22 juin 1941, une lettre de la Chancellerie d'Etat avise qu'à l'occasion de la célébration du 650ème anniversaire de la Confédération, la commune de Mézières sera représentée par des armoiries dont le croquis est présenté pour acceptation. Ces armoiries sont celles des familles De Bonvillars, anciens seigneurs de Mézières (Fonds blanc avec trois jumelles rouges). Le conseil n'est pas de cet avis et demande à la Chancellerie de choisir « comme armoiries celles qui se trouvaient sur le mur de l'arc du chœur de l'ancienne église, représentant avec l'écusson un dragon avec inscriptions ». Finalement, ce sont les armoiries actuelles de la commune qui ont été retenues.

Comme dit plus haut, la Commune de Mézières a été « touché » par les deux guerres mondiales. Ces deux événements dramatiques seront relatés dans le prochain Grappillon.

Michel Lachat 26.10.2023

Commande de vin d'honneur de Mézières

La Botte Dorée Laurent Cossy Chemin des Rueyres 8 1071 Chexbres

Pris à la cave

www.domainedesrueyres.ch info@domainedesrueyres.ch Tél. 021 946 10 78



Vin blanc : La Botte Dorée 2022, Chasselas Chardonne AOC 70 cl à 13.00 CHF	C Lavaux			
Vin rosé : La Botte Rosée 2022, Rosé de pinot noir Chardor 75 cl à 13.00 CHF	nne AOC Lavaux			
Vin rouge: La Magnificence 2018, Assemblage de cépages no 70 cl à 20.00 CHF	oble St-Saphorin Grand Cru AOC Lavaux			
Les vins seront étiquetés avec l'étiquette des Seigneurs de Mézières.				
Nom	Prénom			
Rue	NPA + Localité			
Tel	E-mailCommande en ligne			
Signature	回的贫恒 (2013年) (2013年)			

Livraison à domicile

Conseils pratiques



le Centre de Compétences en Rénovation des Bâtiments CCRB se met à disposition des communes fribourgeoises et de ses habitants pour accélérer la rénovation énergétique et l'adaptabilité de votre bien immobilier.



Dans le cadre du Programme Bâtiments, des Communes Durables et de Qualidomum (Senior+), le CCRB propose aux communes fribourgeoises différentes prestations de conseils personnalisés pour leurs citoyennes et leurs citoyens.

Hotline:

+41 26 684 38 58, les mardis et jeudis matin entre 9h00 et 12h00

Formulaires de contact :



Des professionnels et des experts de la rénovation et de la transformation énergétiques vous répondront et vous proposeront un conseil pertinent, neutre et impartial.

N'hésitez pas à contacter le CCRB, il est temps de se lancer!

Informations: Blaise Clerc, Directeur du CCRB, Mobile: +41 79 636 50 00





Visitez sans engagement 3 étages d'exposition Ouvert tous les jours de 8h. à 12h. et de 13h. à 20h.



AGENCEMENT:

Cuisines - restaurants Magasins - bureaux Escaliers - boiseries Portes - armoires



Florence Ramirez Vazquez Chemin du Tremblex 8 1684 Mézières / FR

079 577 14 15

SANS RENDEZ-VOUS

Hommes & Juniors LUNDI 17h00 - 21h00 SUR RENDEZ-VOUS

Dames, Hommes & Juniors MARDI À SAMEDI Aussi en soirée











DEPUIS 1987

CHARPENTE COUVERTURE FERBLANTERIE OSSATURE BOIS

Ch. de la Parqueterie 2A 1684 Mézières FR

www.sallin-bard.ch

Nicolas Sallin 079 230 67 51 Joël Sallin 078 750 33 82



PÂTISSERIE BOULANGERIE TEA - ROOM

1684 MÉZIÈRES

Tél. 026 652 52 60

Au plus près de vos désirs gourmands avec votre Artisan I









Rte des Echervettes 9 1680 Romont

+41 26 652 12 43



1680 Berlens 079 250 36 28



1684 MEZIERES (FR)

TEL. + FAX (026) 652 13 20 NATEL (079) 418 76 30



Patricia Gabriel Maureira & Juan Maureir Rte de Vuisternens, 1684 Mézières

Shop ouvert à votre service 7j/7j

du lundi au samedi de 6h à 21h dimanche et jours fériés de 6h à 19h

Alimentation, produits frais, fruits et légumes, produits surgelés, boulangerie, fleurs, cadeaux, presse, loterie.

Bar à café avec petite restauration, agence postale, Shop online, livraison à domicile, salle de conférence.



Nous sommes à vos côtés. Surtout en cas de pépin.

Cédric Dénervaud, Conseiller en assurances M 079 580 96 12, cedric.denervaud@mobiliere.ch

Agence générale Bulle Jacques Yerly

Agence Romont Route de Billens 1 1680 Romont T 026 916 10 40

la Mobilière



Relaxants, sportif, réflexologie Shiatsu & méridiens, Sumathu Drainage lymphatique Massage de Dorn & de Breuss Lomi Lomi Nui

Pierres chaudes Reboutement (neuromusculaire)

Monique Veith Worly Masseuse médicale CRS

erigue 6, 1680 Berlens Tél. 026 652 41 91 bluewin.ch www.massageetsante.pagesjaunes.ch

MOREL PEINTURE Sàrl

CREPIS PAPIERS-PEINTS



GYPSERIE ISOLATION

Ch. du Vugy 15 1684 Mézières / FR Tel.: 026.652.22.12 026.652.22.13 Fax:

Natel: 079.481.45.60







Bâtiments ■ Génie civil ■ Entreprise générale



Zone industrielle « En Raboud »

Tél. 026 / 651 91 91 ■ Fax 026 / 651 91 90 secretariat@ropraz-sa.ch www.ropraz-sa.ch



Chauffage – Ventilation – Sanitaire Traitement des eaux – Entretien - Dépannage

> Rte de Raboud 9 – 1680 ROMONT Tél.: 026 652 28 11 – Fax: 026 652 28 69 E-mail: secretariat@laggersa.ch







Garde, Promenades, Massages, Soins à domicile, Fleurs de Bach



Lorena Pou, Assistante vétérinaire, Masseuse et thérapeute florale pour animaux de compagnie

+41 78 748 82 96

: Medipet Naturel





LE CHAUFFAGE À DISTANCE

Notre solution locale et durable pour votre confort.









1684 Mézières / FR

www.electrofil.ch info@electrofil.ch



1690 Villaz-St-Pierre Tél. 026 653 91 10 sallin.jsa@bluewin.ch Fax 026 653 91 19







